

Compte rendu réunion du 5 Novembre 2015

Participation citoyenne :

Exposé du procédé par le Major MATHOU de la brigade de Roumazières, une réunion publique aura lieu le vendredi 15 janvier à 20 heures à la salle polyvalente.

Agenda accessibilité des locaux recevant du public :

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que suivant l'ordonnance du 26 septembre 2014, il est imposé aux propriétaires et gestionnaires d'établissements recevant du public de déposer un agenda d'accessibilité.

Après discussion, il est décidé de faire les travaux par tranche et sur plusieurs années à savoir :

Mairie en 2015 - Ecoles et salle Paul Vignaud en 2016, salle des fêtes et salle polyvalente en 2017, église en 2018.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à présenter la demande de validation de l'agenda.

Régie cantine :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que depuis le 1er septembre 2015, la commune procède à la facturation des repas cantine.

Le conseil municipal considère que la régie cantine ne sera plus utilisée et donc décide de la supprimer à compter du 1er novembre 2015.

Recensement de la population

Il aura lieu du 21 janvier 2016 au 3 mars 2016. Suite aux différents changements de noms de rues et à la numérotation mise en place, il est impératif d'indiquer correctement sa nouvelle adresse.